

La région arabe est vulnérable à l'impact du changement climatique

Le Changement Climatique et l'Agriculture dans la Région Arabe:

**La FAO renforce le dialogue
régional sur les
contributions prévues
déterminées au niveau
national (INDC) et le
financement climatique**



La région arabe fait face à des défis environnementaux particuliers. L'impact du changement climatique sur la région arabe sera sévère étant donné que le climat est déjà aride et les ressources en eau sont faibles dans cette région. Selon les rapports récents des études scientifiques du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), on s'attend à ce que l'aridité et le taux d'évaporation élevé augmentent dans la région, la transformant en une des régions les plus vulnérables aux effets du changement climatique et entraînant une augmentation de la fréquence des sécheresses, une réduction de la production agricole et une insécurité alimentaire. Au cours de l'année 2012, la Conférence régionale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (NENA) a souligné « l'importance de la protection et de la gestion des ressources naturelles rares et fragiles, et l'importance de l'adaptation au changement climatique » comme étant la péritonite de la région.

Les pays arabes ont contribué de manière significative aux longues négociations portant sur le climat ; Ces négociations ont mené à l'accord de Paris sur le changement climatique qui a été adopté par 195 Parties en décembre 2015 durant la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), admettant « *la priorité fondamentale de garantir la sécurité alimentaire et lutter contre la faim, et les vulnérabilités particulières des systèmes de production alimentaire aux effets néfastes du changement climatique* ».

L'agriculture est bien représentée dans les stratégies des Parties pour l'adaptation et l'atténuation telles qu'elles sont communiquées dans leurs rapports, sur les contributions nationales (INDC) déposées durant la CCNUCC, établissant une feuille de route claire pour les pays afin de mettre en œuvre l'accord de Paris sur le changement climatique. Plusieurs pays ont souligné le rôle de l'agriculture, la sylviculture et la pêche dans le développement économique, notamment en termes d'emploi, des exportations et de développement rural. Beaucoup de pays ont souligné également la vulnérabilité de ces secteurs vis-à-vis du changement climatique. Il est clair que les secteurs de l'agriculture sont capables d'apporter des avantages considérables en matière d'adaptation et d'atténuation.



La réponse de la FAO:

La FAO soutient les États Membres dans leur réponse aux impacts du changement climatique en fournissant des conseils techniques, des connaissances et des outils pour améliorer la prise de décision et la mise en œuvre des mesures d'adaptation. La FAO a également intégré ces outils et approches dans des cadres plus larges tels que la FAO-Adapt, l'agriculture intelligente face au climat et le Cadre de Réduction des Risques de Catastrophe pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

L'appui de la FAO aux pays en développement met l'accent sur des approches intégrées portant sur le développement agricole, y compris l'appui pour mettre en œuvre les mesures climatiques que les pays se sont publiquement engagés à réaliser, en tant que INDC.

Au niveau régional et en réponse aux défis majeurs auxquels les États membres de la région arabe font face, et pour les aider à réaliser leurs engagements dans les secteurs agricoles, le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, en partenariat avec la Ligue des États Arabes, l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et les Gouvernements marocain et égyptien, a organisé deux dialogues sous régionaux avant la COP 22 à Rabat du 29 au 31 août et au Caire du 3 au 5 octobre 2016.

Des experts de 14 pays arabes ont participé aux deux réunions : l'Algérie, l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Libye, la Mauritanie, le Maroc, la Palestine, l'Arabie saoudite, le Soudan, la Tunisie et le Yémen. Les experts ont discuté la résolution des problèmes des secteurs agricoles comme priorités pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses impacts dans leurs INDC présenté à la CCNUCC. Ils ont de même échangé leurs expériences sur les risques liés au changement climatique touchant l'agriculture et l'eau, et ont formulé des recommandations sur les domaines de collaboration potentielle entre les pays arabes et la FAO. Les réunions ont rassemblé des représentants des ministères de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement dans les pays respectifs, le fonds vert pour le climat, les points essentiels nationaux du fonds pour l'environnement mondial ainsi que le personnel du Bureau régional au Caire et du siège de la FAO.

L'analyse des INDC des pays de la région montre que:

- ✓ 93% des pays incluent l'adaptation dans leurs INDC.
- ✓ 75% des pays se réfèrent aux cultures et au bétail, 56% à la foresterie et 44% à la pêche et à l'aquaculture.
- ✓ L'impact du changement climatique sur les ressources en eau est le principal défi pour beaucoup de pays.
- ✓ L'importance de procéder à une évaluation de la vulnérabilité et de l'impact, et d'établir un lien avec les actions contre la désertification.
- ✓ L'adaptation de l'agriculture au changement climatique est étroitement liée à la gestion de l'eau et les technologies innovantes et durables de la gestion de l'eau, associées à des politiques et stratégies appropriées ; Elles contribueront à l'adaptation au changement climatique.

Les principaux résultats des dialogues régionaux:

Au cours des différentes sessions des deux ateliers, les représentants des pays, de la Ligue des États Arabes et de l'Union du Maghreb Arabe, ainsi que les experts de la FAO, ont discuté à propos des domaines de collaboration entre la FAO et les pays arabes dans l'agriculture et le changement climatique dans le cadre de l'agenda du

développement durable. Ils ont discuté de même, sur les priorités thématiques pour le financement et le soutien climatiques, par le biais du fonds vert pour le climat, le fonds pour l'environnement mondial (avec un nouveau cycle du fonds pour l'environnement mondial dès 2018) et le Centre et Réseau des technologies climatiques. Les principaux résultats des présentations des pays et des discussions de suivi sont:

- Une meilleure compréhension des éléments clés de l'Accord de Paris et les défis de la mise en œuvre des INDC, en particulier celles qui concernent l'agriculture, l'eau, les pêches et les forêts, et leur pertinence pour la sécurité alimentaire et le développement durable.
- Une initiative régionale sur la rareté de l'eau a été présentée et discutée; elle a mis l'accent sur la question du genre et du changement climatique.
- Le partage des expériences et de meilleures pratiques sur les mesures à prendre pour mettre en œuvre les engagements des INDC dans les secteurs agricoles concernant les pâturages, les systèmes de culture, les forêts, l'eau, l'aquaculture et la pêche.
- La mise en œuvre des composantes agricoles des INDC dans le contexte des Objectifs de développement durable d'ici 2030 et de l'agenda et domaines prioritaires d'action conjointe, ainsi que l'identification des thèmes prioritaires et lacunes en termes de moyens, pour la collaboration aux niveaux sous-régional et régional et avec la FAO.
- Des opportunités de soutien financier pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans les composantes agricoles des INDC ont été discutées. Les priorités pour les différents mécanismes de financement climatique ont été mises en évidence pour une meilleure compréhension des spécificités des différentes sources de financement climatique, ainsi que des capacités améliorées pour formuler et élaborer des propositions de projets.
- Le paysage des finances climatiques a été présenté, soulignant le financement climatique actuel des mécanismes de la CCNUCC, le cadre institutionnel du fonds pour l'environnement mondial et ses priorités en matière d'adaptation et de transfert de technologie. Le centre et réseau des technologies climatiques a également été discuté en tant que bras opérationnel du mécanisme technologique de la CCNUCC.
- Le fonds vert pour le climat offre aux pays de la région l'opportunité de répondre à l'accord de Paris et de mettre en œuvre leurs INDC et leurs actions d'adaptation. La FAO est prête à aider les pays à élaborer des propositions de projets agricoles pour le fonds vert pour le climat, le fonds pour l'environnement mondial et le centre et réseau des technologies climatiques.





Besoins des pays pour la mise en œuvre des actions climatiques dans les secteurs agricoles

Il est nécessaire d'améliorer la coopération avec la FAO afin d'intégrer les actions climatiques dans le secteur agricole. Les besoins spécifiques des pays concernent:

- Les politiques : Créer un environnement favorable avec des politiques et des règlements de soutien.
- Le financement : Fournir un financement climatique accessible, des systèmes d'assurance et des subventions aux parties prenantes agricoles, ayant pour priorité de développer le portefeuille de projets du fonds pour l'environnement mondial.
- La coordination : Établir des mécanismes de coordination entre les institutions nationales et infranationales d'une part et les organisations régionales et nationales intéressées d'une autre part.
- Les capacités : Développer et renforcer les capacités des fonctionnaires nationaux.
- Les données: Améliorer la disponibilité des données, développer de nouveaux systèmes de collecte de données et / ou améliorer les systèmes existants de surveillance des impacts de gaz à effet de serre et autres.
- Les connaissances : Améliorer les échanges de connaissances et d'expériences au sein des pays de la ligue des États arabes. Promouvoir la recherche et identifier les options d'adaptation et d'atténuation efficaces et adaptées au contexte.
- La sensibilisation : Accroître la sensibilisation grâce aux programmes ciblés sur les avantages des pratiques d'adaptation et d'atténuation.

Recommandations et moyens de progresser:

- La FAO s'est engagée à collaborer avec les pays arabes, en partenariat avec la ligue des États arabes et autres, pour répondre aux priorités de la région mises en évidence lors des deux réunions de consultation:
 - Répondre à l'adaptation au changement climatique comme action prioritaire pour la région.
 - La nécessité de fournir les moyens appropriés pour la mise en œuvre des engagements des INDC par le renforcement des ressources humaines et des capacités institutionnelles pour l'adaptation au changement climatique dans le secteur agricole.
 - L'estimation des coûts d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques dans le secteur agricole.
 - Le développement d'un portefeuille national, sous-régional et régional traitant les projets du soutien financier du fonds pour l'environnement mondial et le fond vert pour le climat.
 - Le développement et mise en œuvre de plans d'adaptation nationaux.
 - Promouvoir la coopération régionale à travers des réponses régionales aux défis nationaux du changement climatique et l'échange de meilleures pratiques en matière d'adaptation et d'atténuation dans la région pour exploiter les connaissances existantes.
 - Faciliter l'accès aux données climatiques grâce au développement de systèmes d'alerte précoce et de surveillance dans l'agriculture.
 - Améliorer les stratégies de réduction des risques de catastrophe et renforcer la résilience aux effets du changement climatique, en particulier en ce qui concerne les situations hydrologiques extrêmes.
 - Améliorer la productivité des terres agricoles et de l'eau pour atténuer les impacts du changement climatique sur les revenus des agriculteurs.